



CIMETIERE DE SAINT-MARTIN

DESAFFECTATION PARTIELLE

Conformément aux dispositions du Règlement sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres (RDSPF) du 12 septembre 2012 et du Règlement sur les inhumations, les incinérations et le Cimetière de St-Martin du 25 avril 1991, les personnes concernées sont informées que les tombes suivantes seront désaffectées à partir du **1^{er} janvier 2026**.

TOMBES DE CORPS A LA LIGNE

Secteur 44 - Nos 304 à 328

TOMBES CINERAIRES A LA LIGNE

Secteur 61 - Nos 1621 à 1631, 1633 à 1636, 1638 à 1649

CONCESSIONS DE CORPS

Secteur 25 B - Nos 19 et 20
Secteur 52 L - Nos 23 et 24
Secteur 53 D - No 90
Secteur 54 E - Nos 71, 112 b et 121
Secteur 54 F - Nos 13 et 26

CONCESSIONS CINERAIRES

Secteur 31 - Nos 320 et 321
Secteur 41 - Nos 220, 245 et 246
Secteur 51 - Nos 28, 56, 57, 90, 91, 115, 116, 117, 118 et 167

La désaffectation implique l'enlèvement du monument et/ou de tout autre objet de décoration, sauf décision contraire de la famille, les ossements et les urnes cinéraires sont maintenus en terre, à leur emplacement. Ceci est également valable, par analogie, aux urnes cinéraires qui auraient été inhumées dans ces tombes.

Les familles et/ou personnes responsables qui désirent enlever le monument et/ou toute autre garniture, sont invitées à le faire **avant le 30 novembre 2025**, en s'annonçant préalablement au Service des travaux publics, espaces verts et entretien et en justifiant de leur droit.

Dès le 1^{er} janvier prochain et conformément aux dispositions légales, la Commune en disposera librement, sans frais pour les familles et/ou personnes responsables.

Tout renseignement complémentaire relatif aux tombes à désaffecter peut être obtenu auprès du Service des travaux publics, espaces verts et entretien, rue du Simplon 16 – 1800 Vevey – tél. 021 925 52 59.

Travaux publics, espaces verts et entretien

PARUTION sur 2 colonnes : 24 Heures du vendredi 27 juin 2025

PARUTION sur 2 colonnes : Riviera-Chablais du mercredi 25 juin 2025

PARUTION sur 2 colonnes : Feuille des Avis Officiels du vendredi 27 juin 2025

AFFICHAGE AUX PILIERS PUBLICS et par INTERNET